



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS / 2025-01-30-06

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

L'an deux mil vingt-cinq, le trente janvier, à dix-huit heures, le Conseil d'Administration légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance ordinaire sous la présidence de Madame Blandine LEFEBVRE, Présidente.

Étaient Présents : LEFEBVRE Blandine ; CARON Anne-Marie ; POISSON Caroline ; EVRARD Corinne ; OUADJAFAR Arlette ; Hélène VERRAES ; PETAIN Angélique

Absents excusés : MOA Khadija (pouvoir à Anne-Marie CARON) ; RIMOLA Marcello (pouvoir à Blandine LEFEBVRE) ; POIS Marie-Beatrice ; POIS Laurine ; FOURNEAUX Catherine

Absent : WINTER Gwenaël

Formant la majorité des membres en exercice

Date de convocation : 16/01/2025

Date d'affichage : 16/01/2025

Nombre de conseillers en exercice : 13

Présents : 7 Votants : 9

Madame CARON a été désignée secrétaire de séance.

OBJET : VERSEMENT D'UNE SUBVENTION A LA BANQUE ALIMENTAIRE DE ROUEN

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Le Conseil d'administration, à l'unanimité :

- Valide le versement d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 500 euros à la banque alimentaire de Rouen, au titre de l'année 2025,
- Autorise madame la présidente à signer tout acte consécutif à la présente délibération,
- Dit que la dépense sera imputée sur le budget de fonctionnement du CCAS de Saint-Nicolas d'Aliermont.

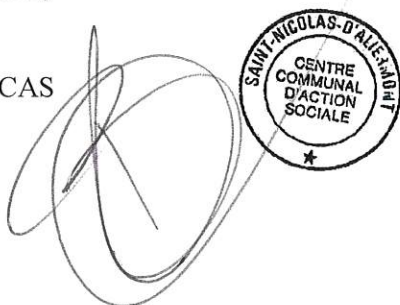
Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

Pour extrait conforme,

Au registre sont les signatures,

Le 31/01/2025

Le Maire, Présidente du CCAS
Blandine LEFEBVRE



La secrétaire de séance,
Anne-Marie CARON